

La FEP célèbre les «couloirs humanitaires»

Voilà cinq ans qu'ont été lancés les « couloirs humanitaires » en France. Un anniversaire qu'a voulu célébrer la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) en organisant un événement réunissant les divers acteurs impliqués : Fraternité sur Seine. Ce projet qui permet de faire venir en France des réfugiés particulièrement vulnérables depuis le Liban, par des voies légales et en évitant les « routes de la mort » comme celles qui passent par la Méditerranée, nécessite un travail en commun de nombreuses institutions protestantes : la Fédération protestante de France, la FEP, des Églises et paroisses qui accueillent et hébergent... Le Défap, pour sa part, est impliqué à travers deux envoyées, chargées du montage des dossiers au Liban.



Cela fait maintenant cinq ans que la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) et la Fédération protestante de France (FPF)

ont lancé le protocole d'accord international appelé « couloirs humanitaires », qui vise à faciliter l'accueil sur le sol français de réfugiés d'Irak et de Syrie en provenance du Liban. À l'occasion de cet anniversaire, la FEP a souhaité remercier et mettre à l'honneur tous les acteurs de cette chaîne en les rassemblant à Paris le 25 juin pour un événement : Fraternité sur Seine. Seront ainsi réunis salariés de l'Entraide, bénévoles, hébergeurs et bénéficiaires de cet accueil pour une célébration à bord d'une péniche sur la Seine. C'est l'occasion de rappeler qu'en l'espace de ces cinq années, c'est plus de 500 personnes en situation de très haute vulnérabilité selon les critères de l'ONU qui ont été accompagnées physiquement et administrativement jusqu'en France.

Mais pourquoi parler de cet anniversaire des « couloirs humanitaires » sur une semaine consacrée aux envoyés du Défap ? Tout simplement parce que ce projet a lui aussi besoin, pour fonctionner, d'envoyés du Défap. C'est ainsi que Soledad André, chargée de mission de la FEP qui accompagne à Beyrouth les réfugiés dans le cadre de ce programme, qui aide à monter leurs dossiers et qui les accompagne dans l'avion jusqu'à leur arrivée à Roissy, est une envoyée du Défap depuis 2018, avec le statut de VSI (Volontaire de Solidarité Internationale). Elle a été rejointe l'an dernier par une autre envoyée du Défap, pour tenir compte à la fois de l'augmentation du nombre des personnes à accompagner, et des difficultés de la FCEI (la Fédération des Églises évangéliques italiennes, partenaire et porteuse du projet des « couloirs humanitaires » au Liban) à continuer le financement du projet et donc la continuité de la permanence de l'équipe à Beyrouth.

Une mobilisation exemplaire



Groupe de réfugiés au départ de Beyrouth le 15 mars 2020. Au premier plan, prenant la photo : Soledad André, envoyée du Défap pour la FEP © Soledad André pour Défap

Car, c'est là un point crucial, le projet ne bénéficie d'aucun financement public : il est porté essentiellement, tant sur le plan des fonds que sur le plan de l'organisation, par les Églises et les bénévoles qui y participent. À l'origine de cette initiative, il y a eu tout d'abord un constat : nombre de familles fuyant des pays en guerre comme l'Irak ou la Syrie se retrouvaient soit bloquées dans des camps au Liban... soit tentaient de traverser la Méditerranée, devenant ainsi la proie des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, risquant leur vie dans le naufrage d'embarcations surchargées. Le programme ayant servi de modèle à cette convention est ainsi né en Italie en 2016, à la suite de plusieurs drames particulièrement meurtriers qui avaient servi

d'électrochocs au sein des opinions publiques européennes : il s'agissait d'une initiative de la Communauté catholique de Sant'Egidio, dont les juristes spécialistes du droit des étrangers avaient su utiliser les textes européens pour imaginer ces « couloirs humanitaires », destinés prioritairement aux réfugiés les plus vulnérables : enfants et familles monoparentales, patients en attente de soins urgents, personnes en butte à des persécutions. Ce dispositif avait été mis en place en association avec la FCEI et avec l'Église vaudoise, membre de la Cevaa. Une opération rendue possible non seulement par l'engagement des Églises qui avaient décidé de le prendre en charge, mais aussi grâce à l'appui de bénévoles et d'associations se chargeant d'accueillir les réfugiés et de les aider à s'intégrer au sein de la société italienne.

Devant le succès de cette initiative, le modèle a été repris dès l'année suivante en France, par le biais d'un protocole d'entente signé à l'Élysée et associant les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères à cinq partenaires issus du milieu des Églises. Les réfugiés arrivant en France via ce dispositif se sont retrouvés ainsi accueillis légalement dans le réseau de la FEP et de ses partenaires locaux ; des collectifs et des hébergements pour lesquels se sont mobilisés nombre de bénévoles issus de l'Église protestante unie de France (EPUdF) ou de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), deux des unions d'Églises constitutives du Défap.

